

# Parc éolien de Baie-des-Sables

Présentation au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
16 mai 2005



# Notre équipe

- Guy Dufort
- Christine Cinnamon
- Normand Bouchard
- Michèle Beauchamp
- Jeanne Gaudreault
- Marjolaine Castonguay
- Patrick Henn
- Francis Pelletier
- Marius Philibert

# Partenariat

- TransCanada Corporation
- Innergex II
  - Deux entreprises canadiennes actives dans le domaine de l'énergie.

# Partenaires (suite)

- TransCanada œuvre dans les domaines du transport gazier et de la production d'énergie électrique et détient une vaste expérience dans la conception, la construction et l'exploitation de centrales énergétiques.
- Innergex II est un producteur québécois d'énergie spécialisé dans le développement, la propriété et l'exploitation de projets d'énergie renouvelable.

# Historique

- Mesures de vent depuis 4 ans dans la région
- Développement et présentation de 6 soumissions à Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres
- Toutes les soumissions ont été acceptées, ce qui représente presque 75% de la puissance à installer soit 740 MW
- Réalisation des études d'impact pour évaluer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques



# De concert avec le milieu

- Permanence à Baie-des-Sables
- Représentant local
- Contacts individuels et ententes avec les propriétaires fonciers
- Consultations publiques et portes ouvertes

# Nos valeurs



- Agir de concert avec le milieu avec transparence et selon le principe du développement durable, soit s'assurer que les intérêts sociaux, économiques et environnementaux des générations présentes sont respectés sans compromettre les intérêts des générations futures.
- L'éolien est une technologie verte qui s'inscrit dans une vision de développement durable

# Objectifs

- Participation du projet au développement de l'économie locale
- Harmonisation du projet avec la présence de l'industrie touristique
- Respect de la communauté hôte du projet
- Protection de l'environnement
- Intégration du projet aux activités agricoles et forestières



# BAIE-DES-SABLES



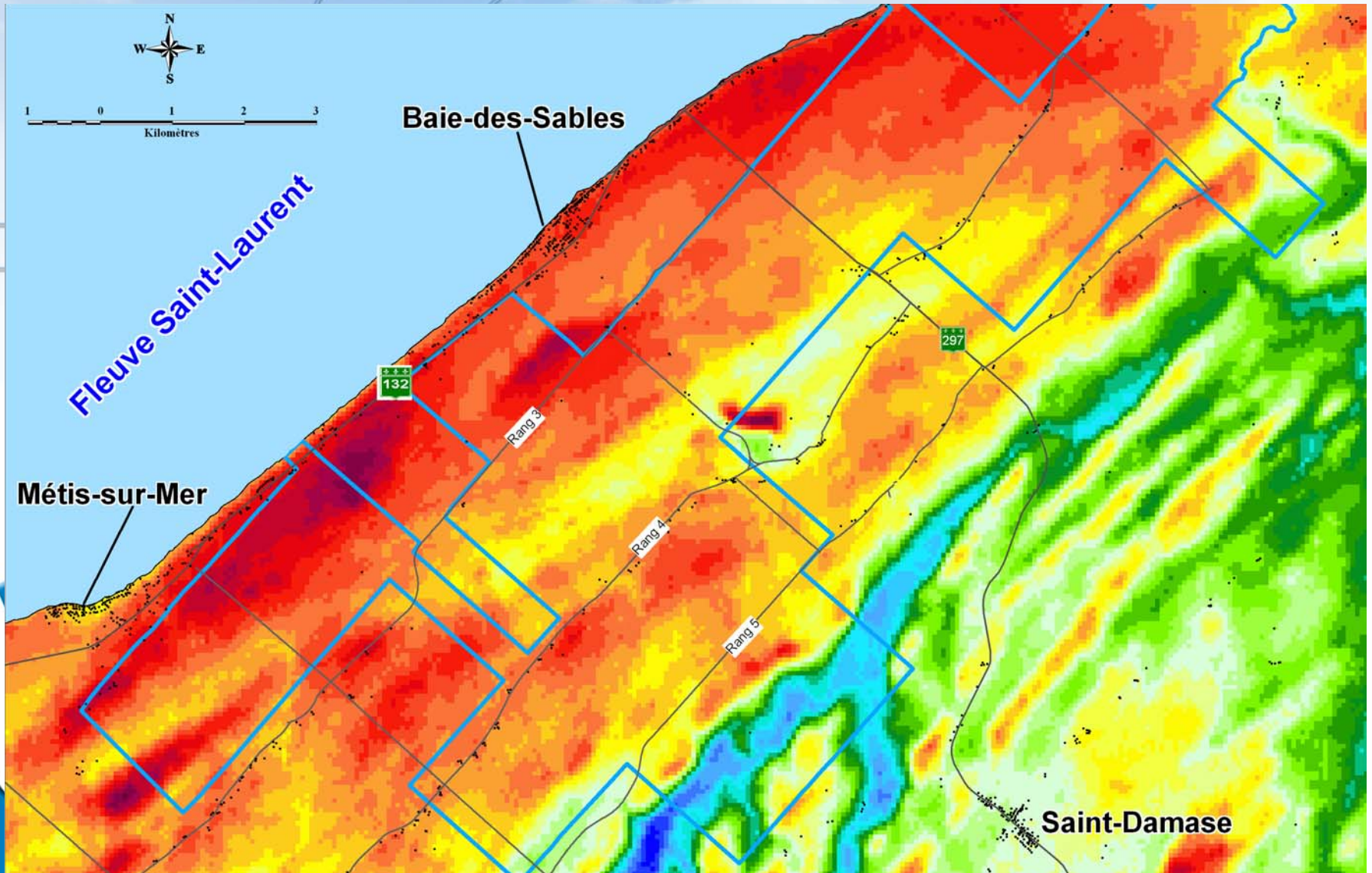
# L'éolien dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

## Créneaux d'excellence:

- Les pêches
- Le tourisme
- **Le développement de l'industrie éolienne**



# Carte des vents de Baie-des-Sables



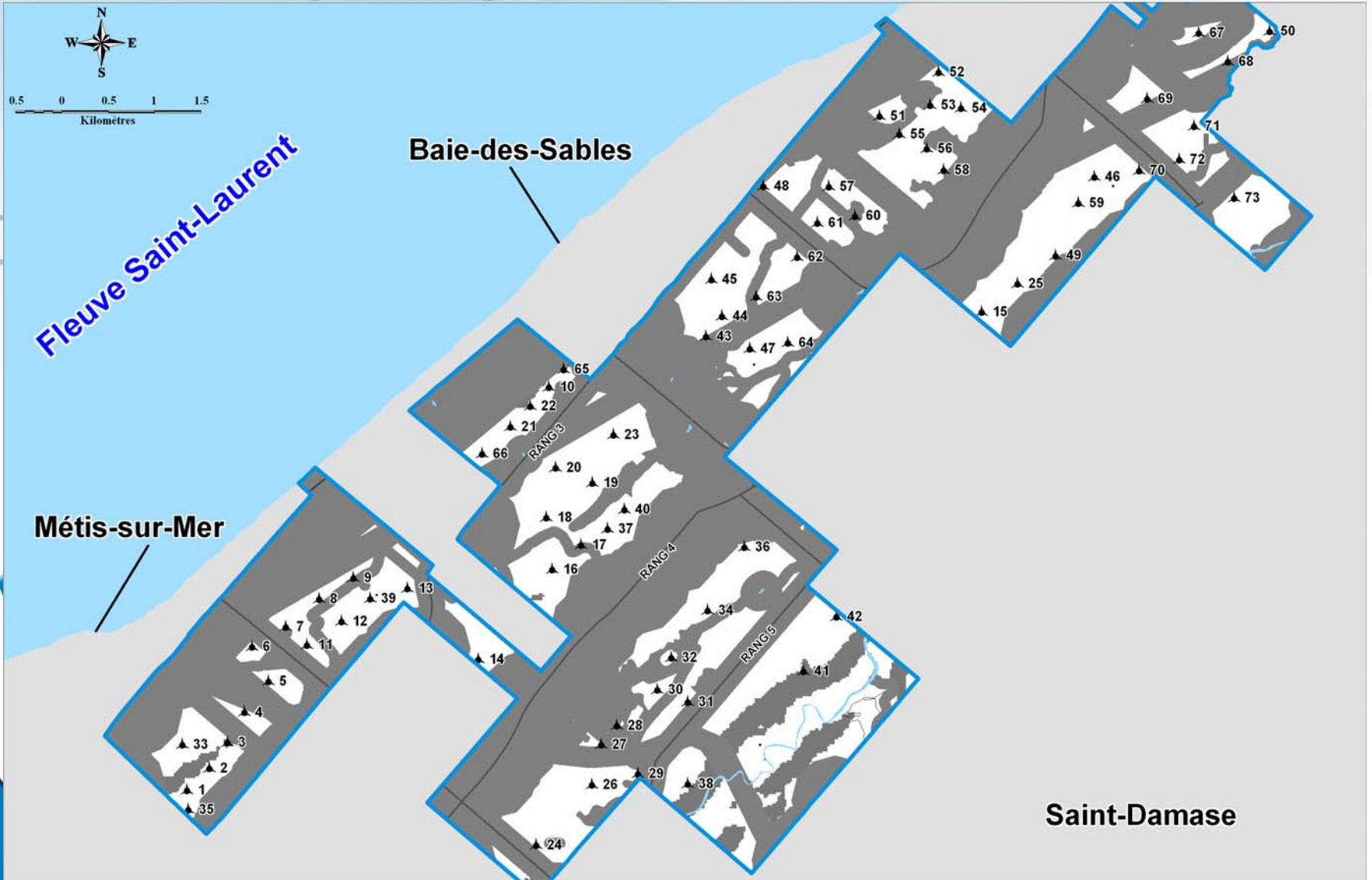
# Les contraintes d'implantation Baie-des-Sables

- Le projet est assujéti à des exigences réglementaires et à d'autres exigences
- Entente avec les propriétaires fonciers sur la localisation des éoliennes et des chemins d'accès



# Contraintes d'implantation

(Superposition de toutes les contraintes)

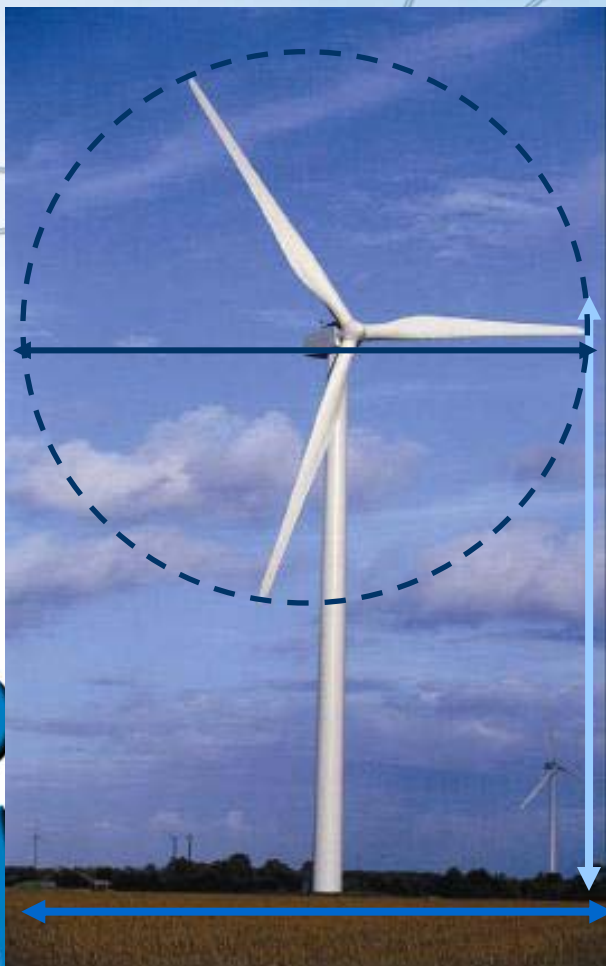




# Projet de Baie-des-Sables

- Comprendra 73 éoliennes de 1,5 mégawatts (MW)
  - 61 sur le territoire de Baie-des-Sables
  - 12 sur le territoire de Métis-sur-Mer
- Utilise une superficie 4340 hectares
  - 50% terres agricoles
  - 50% en forêt
- Un poste de raccordement de 75 mètres par 75 mètres construit près de la route à Dion.
- Un bâtiment d'entretien construit dans le parc industriel

# Caractéristiques d'une éolienne à Baie-des-Sables



- A une hauteur de 80 mètres
- Le diamètre de son rotor est de 77 mètres
- Occupe en exploitation une superficie de 225 m<sup>2</sup>
- Est érigée sur un socle de béton enfoui
- Est située judicieusement en tenant compte des contraintes d'implantation

# Activités du projet

- Phase de construction
  - Améliorer ou construire des chemins d'accès
  - Préparer les sols
  - Ériger des éoliennes
  - Installer des lignes électriques souterraines et aériennes
- Phase d'exploitation
- Phase de démantèlement

# Chemins d'accès

- La largeur des chemins sera de 7,5 mètres
- Nous aménagerons 13 kilomètres de chemins existants
- Nous construirons 28,1 kilomètres de nouveaux chemins

# Territoire forestier

- La superficie forestière déboisée sera de 66,6 hectares
- Représente 3,1% du couvert forestier total
- Les surfaces temporaires (35,3 ha) nécessaires à l'érection des éoliennes seront reboisées ou végétalisées après entente avec les propriétaires



# Territoire agricole

- En construction: 65,8 hectares (chemins, aires de travail, lignes électriques)
- Représente 3,2 % de la superficie totale dédiée à l'agriculture
- Les surfaces temporaires (33,4 ha) nécessaires à l'érection des éoliennes seront remises en culture

# Réseau électrique

- Environ 70 kilomètres de lignes seront installées
- Toutes les lignes reliant les éoliennes les unes aux autres seront enfouies (40 km)
- Les lignes longeant les routes municipales seront aériennes (30 km) mais il n'y aura jamais deux rangées de poteaux.

# Démantèlement

- Arasement de 1 mètre de la base de béton
- Enlèvement des fils électriques enfouis
- Enlèvement des éoliennes
- Remise en culture agricole et forestière

# Enjeux identifiés dans l'étude d'impact

- Les paysages
- La réception des signaux de télécommunication
- L'ambiance sonore
- Les oiseaux
- Les chauves-souris

# Mesures

- Mettre en application le *Guide des bonnes pratiques pour la protection des rives, du littoral et des plaines inondables* du Ministère de l'environnement du Québec.
- Suivre le *Guide des saines pratiques: voirie forestière et installations de ponceaux* du MRNF
- Se conformer aux exigences du *Règlement sur les normes d'intervention*



# Mesures de compensations

- Redevances annuelles aux propriétaires fonciers
- Contribution financière volontaire versée aux municipalités de Baie-des-Sables et de Métis-sur-Mer
- Mise en place d'une fiducie pour assurer le démantèlement des éoliennes

# L'économie

- Un projet de 160 millions\$
- En construction:
  - 32,9 millions\$
  - Une centaine d'emplois pendant 6 mois
- En exploitation:
  - 2,5 millions \$ dépensés annuellement pour l'entretien
  - 10 emplois directs durant les 20 ans d'exploitation
- Mise en place:
  - Une usine de fabrication de tours à Matane
  - Une usine de pales à Gaspé

# Suivi rigoureux

Cartier énergie éolienne mettra en place un programme de suivi afin de valider l'évaluation des impacts qu'il a identifiés et d'une façon plus particulière, le suivi portera sur les éléments suivants:

- Les paysages
- La réception des signaux de télécommunication
- L'ambiance sonore
- Les oiseaux
- Les chauves-souris

# Comité de suivi

- La mise en place d'un comité de suivi local afin de maximiser les retombées économiques, d'identifier les enjeux et d'apporter les mesures appropriées

# Échéancier

- Début des travaux au printemps 2006
- Mise en exploitation en décembre 2006



# Projets de Cartier énergie éolienne

2006

Anse-à-Valleau

Baie-des-Sables

2008

Carleton

2009

Les Méchins

2010

Cloridorme  
(Montagne  
Sèche)

2011

Gros-Morne I  
(Mont-Louis et  
Rivière-  
Madeleine)

2012

Gros-Morne II  
(Mont-Louis et  
Rivière-  
Madeleine)





**VOUS  
REMERCIE !**